

MAIRIE DE TAYRAC

Le Bourg
12440 Tayrac

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON
COMMUNE DE TAYRAC

SEANCE DU : 24/07/2018 à 20 H 30

Afférent au Conseil Municipal : 11
Présents 8 + 1 pouvoir

Date de convocation : 19/07/2018

L'An Deux mil Dix-Huit, le dix-neuf juin, le Conseil Municipal de la Commune de Tayrac, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de :

Mr GAILLARDON-BALDELLA Jean-Pierre, Maire.

Présents : CHABAS Jean-François, COUDERC Chantal, FRAYSSINET Bernard,
ISSANCHOU Claude, MANDIRAC Nathalie,
ROBERT Véronique, VABRE Annette.

Absents : BARTHOULOT Marylène procuration à ISSANCHOU Claude
LOUVET Marthe,
LAGARRIGUE Jean-Claude

COUDERC Chantal a été nommée secrétaire de séance

Ordre du Jour

-Contournement de Linieyroux

-Questions diverses

*Délibération CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) GEMAPI Gestion de l'eau

Après lecture faite par Mr le Maire, du rapport de la CLECT du 24 juillet 2018, concernant la compétence GEPAPI, Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce rapport.

*Contournement de Linieyroux

Le Conseil Municipal a reçu Mr De Stefano Bruno sur le contournement de Linieyroux. Il n'a pas été possible de trouver un arrangement pour une rétrocession d'une partie d'un terrain lui appartenant contre financement, celui demandant la somme de 3000 € pour 110 m² somme trop importante pour la commune au vu des autres propriétaires ayant acceptés la vente d'une partie de leurs parcelles pour la somme de 7 € le m².

Pas de Questions diverses Fin de séance à 22 Heures 30

Fait à Tayrac, le 25/07/2018

Le Maire

GAILLARDON-BALDELLA Jean-Pierre

| BARTHOULOT Marylène | CHABAS Jean-François | COUDERC Chantal | FRAYSSINET Bernard | ISSANCHOU Claude |
|---|-------------------------|----------------------|-----------------------|---------------------|
| A donné procuration à Issanchou Claude | | | | |
| | | MANDIRAC Nathalie | ROBERT Véronique | VABRE Annette |
| | | | | |